

Formation

Intelligence artificielle et travail social : cadre, pratiques et mise en œuvre éthique

DATES : Les 21 septembre, 5 et 19 octobre 2026, de 14h à 16h30

LIEU : en visioconférence sur Zoom

DURÉE : 7,5 heures

FORMATEUR :

Adrien Guionie exerce en tant qu'assistant de service social et comme évaluateur en Information préoccupante en protection de l'enfance. Parallèlement, il est formateur à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, où il travaille sur les écrits professionnels, l'analyse des pratiques, et l'usage du numérique dans le respect du secret professionnel. Il a participé à la convention professionnelle sur l'IA et le travail social (DGCS/LaborIA) et intervient auprès d'institutions comme le ministère des Armées pour accompagner l'intégration responsable de ces technologies.

PUBLIC : Professionnels du travail social et de l'intervention sociale : travailleurs sociaux, cadres et responsables de service, formateurs et enseignants en travail social, professionnels de l'accompagnement social et médico-social

PRÉ-REQUIS :

- Pas de niveau de formation ou de diplôme requis
- Expériences personnelles et professionnelles valorisés

OBJECTIFS GENERAUX :

- Situer l'utilisation de l'IA dans le cadre légal et déontologique du travail social.
- Comprendre le fonctionnement technique de l'IA générative et identifier ses limites structurelles.
- Développer une posture critique et réflexive face aux usages de l'IA dans l'accompagnement social.
- Distinguer ce qui relève de l'aide technique de ce qui doit impérativement rester un acte professionnel humain.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Appliquer les principes du RGPD dans l'utilisation d'outils d'IA.
- Rédiger des prompts efficaces tout en maintenant une distance critique.
- Identifier les biais, hallucinations et risques de sur-confiance dans les réponses générées par l'IA.
- Analyser les besoins réels avant d'envisager un recours à l'IA.
- Élaborer une charte d'utilisation collective adaptée à son contexte professionnel.
- Maintenir la vigilance éthique dans la durée.

CONTENU :

Session 1 : Cadre juridique, déontologique et enjeux éthiques

- Séquence 1 : L'IA dans le travail social, pourquoi maintenant ?
- Séquence 2 : Cadre juridique et protection des données
- Séquence 3 : Enjeux déontologiques et acte professionnel

Session 2 : Comprendre l'IA générative et ses limites

- Séquence 1 : Fonctionnement technique de l'IA générative
- Séquence 2 : Les risques à connaître
- Séquence 3 : Atelier pratique avec l'application de formation

Session 3 : Intégrer l'IA dans ses pratiques sans dénaturer le travail social

- Séquence 1 : De l'outil à la posture professionnelle
- Séquence 2 : Usages collectifs sobres et sécurisés
- Séquence 3 : Construire un cadre d'usage en équipe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé théorique, études de situation, ateliers pratiques, bibliographie, échanges et débats.

ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'engagent à participer à tous les temps de formations et d'évaluation.

- En amont de la formation : **questionnaire avant formation.**
- À l'issue de la formation : **QCM évaluatif** venant valider les acquis de la formation et **questionnaire bilan de satisfaction de la formation,**
- Après la formation : 90 jours après **questionnaires évaluations des apports de la formation** dans les pratiques professionnelles des stagiaires.

TARIFS :

Formation continue avec convention et facturation à service fait : **260 €**

Inscription individuelle payée par l'employeur : **180 €**

*Pour toute personne à besoins spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap
au 05 61 75 40 88 ou à l'adresse formations@editions-eres.com*